

Apologie

A cause de son article "Esprit Métis" suivi d'une pensée de "La Tempérance," notre journal s'est vu poursuivi par M. Mackie pour \$25,000. En définitive, le Canadien fut condamné à déboursier quelques cents piastres et à faire l'apologie suivante :

EN COUR SUPERIEURE DE LA PROVINCE D'ALBERTA

District Judiciaire d'Edmonton

Entre :

Henry A. Mackie,
Demandeur
and
Joseph Boulanger
Défendeur

Je, JOSEPH BOULANGER, de la ville d'Edmonton, en la province d'Alberta, Médecin, le défenseur en la présente action, DECLARE :

Que dans le numéro du mois d'octobre, à la page douze (12) du journal "Le Canadien-Français" dont je suis le rédacteur, j'ai faussement attaqué la réputation et le caractère de H. A. Mackie, Avocat, de la ville d'Edmonton, le demandeur en la présente action, et par les présentes je lui fais mon apologie et mes excuses...

DATE à Edmonton, en la province d'Alberta, ce quinzième jour de février, 1918.

Joseph Boulanger
Défendeur.

Le Cercle "Jeanne d'Arc"

Les élections des officiers du Cercle Jeanne d'Arc (en voie de réorganisation) eurent lieu le 23 janvier dernier sous la présidence de M. Jos. Dechêne avec le résultat suivant : Président : M. A. Lefort ; Vice-Prés. : M. Beland ; Secrétaire : M. A. Sylvestre ; Trésorier : M. Jules Audette. Directeurs : littéraire : M. C. O. Turgeon ; dramatique : M. A. Hervieux ;

musical : M. R. Royal. Régisseur : M. U. Blais. Censeur : M. Emile Tessier. Directeur, recrutement, jeux et publicité : M. E. Clément. Chapelains : Rév. P. Mérier, o.i.m. et M. l'abbé A. Lepage.

Ce cercle aurait pour but l'union des Canadiens-Français de toutes les paroisses ; de grouper les jeunes gens afin de leur faire mieux connaître leurs droits et leurs devoirs par des conférences instructives et de bonnes lectures ; cultiver leurs goûts artistiques par de la belle et bonne musique et des soirées dramatiques qui seraient données pour venir en aide aux œuvres paroissiales.

Une cordiale invitation est faite aux dames et demoiselles qui désireraient faire partie du Cercle ; on pousse l'amabilité jusqu'à leur assurer qu'elles seront bien accueillies même à la tribune !... Prenez garde ! messieurs, d'ouvrir par là une porte au féminisme et d'avoir plus tard à vous repentir de cette concession si galamment accordée... C'est que, sans doute, vous êtes bien convaincus d'avance que nous n'en abuserons pas !..

Au Cercle Jeanne d'Arc, nous souhaitons honneur et succès !

DAN L'OMBRE.

Edmonton, février 1918.

Eglise de l'Immaculée Conception,
Edmonton, 15 Mars 1918.

M. le Docteur J. Boulanger,
Président de la Société St Jean-Baptiste, Edmonton, Alta.

Bien cher Docteur,

J'accuse réception de votre chèque de vingt cinq piastres pour aider à décorer l'intérieur de notre église. Ce beau geste de votre part ne nous surprend pas, vous ne laissez passer aucune occasion de prouver non seulement en parole mais en action pratique votre amour et votre attachement à tout ce qui est Catholique et Canadien-français.

Votre tout dévoué et reconnaissant,
A. LEPAGE, Curé.

Lisez nos annonces et patronnez nos annonceurs.